



Conseil d'école maternelle – 20 novembre 2009

Présents :

Mmes Laurence Coutzicos, Joëlle Guerton, Élisabeth Morin, Jocelyne Hector, Isabelle Ode, Aurore Hebles (Directrice et enseignantes)
Mme Annie Cuillmann (représentante des ATSEM)
Mme Nadia Paulin (conseillère municipale)
Mme Nicole Labarre (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)
Mr Huet, Mmes Girardhello, Guislain et Le Du (Indépendants)
Mmes Sandrine Lagrève, Rosa Marques, Alexandra Mondary, Alexandra Mourot, Delphine Leboube, Cécile Navarro, Géraldine Vollet (Espaceparents.fr)

Absents :

Mme Narce (Municipalité)
Mme Bompeix (psychologue scolaire)
Mme Magalie Desir (Enseignante support classe de Laurence Coutzicos)

Résultat des élections 298 électeurs, 168 votants, 56,37% de vote, c'est un très bon taux de participation.

4 représentants espace + 4 suppléants

2 représentants indépendants + 2 suppléants

1. Présentation du conseil école

Membres

Le conseil d'école est composé de membres de droit qui ont une voix délibérative.

Le Directeur d'école est le président du conseil d'école.

Le conseil d'école est composé des enseignants, des parents d'élèves, du maire ou de son représentant, d'un élu du conseil municipal et de Mme Labarre (déléguée départementale de l'Éducation Nationale), un membre du RASED, les suppléants peuvent assister au conseil de classe mais ne peuvent voter.

Finalité

Il s'agit de favoriser le dialogue ; de mettre en place un échange entre l'équipe éducative, la municipalité et les parents d'élèves.

Rôle

Il s'agit de présenter des suggestions sur le fonctionnement de l'école et le fonctionnement du service périscolaire, sur les actions pédagogiques, la protection de l'enfant.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il peut se réunir en réunion extraordinaire si nécessaire.

2. Effectifs 2009/2010

Effectifs des élèves & répartition

164 élèves

57 PS

57 MS

50 GS

Enseignants

6 enseignants + 1 en support de Laurence Coutzicos le Vendredi

Effectifs des ATSEM & leur rôle dans l'école

5 ATSEM

Annie chez Laurence

Sylvie chez Jocelyne

Sandrine chez Joëlle

Carole et Sylvia pour les classes de moyens et grands d'Aurore, Isabelle, et Elizabeth

Les ATSEM ont créé une charte il y a deux ans qu'elles ont revue à deux reprises. La dernière version validée par la mairie comporte les points suivants :

- Assistance aux enseignants
- Assistance aux enfants en terme de sécurité, de bien être et d'hygiène
- Propreté des locaux et matériels + sécurité
- Accueil, surveillance et animation

Les ATSEM sont placées sous l'autorité du maire et sous l'autorité du directeur d'école pendant le temps scolaire.

[Espaceparents.fr : Combien y'a-t-il de personnes ayant la qualification ATSEM ? \(pourquoi, différence...\)](#)

A l'école maternelle, toutes les ATSEM sont qualifiées. Carole n'est pas titulaire.

3. Mise à jour si nécessaire et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité.

Il ne sera pas collé dans le cahier pour que les parents puissent le conserver.

4. Informations et décisions ministérielles

Aménagement du temps scolaire : Reconduction du dispositif d'aide personnalisée

Cela représente 24 heures par semaine (sur 4 jours) + 2 heures d'aide personnalisée les lundi, mardi et jeudi de 11h30 à 12h10.

Les enseignantes doivent fournir 60 heures d'aide personnalisée dont 54 heures d'action et 6 heures de concertation.

L'aide personnalisée concerne les élèves qui rencontrent des difficultés légères d'ordre suivant :

- Relation avec l'autre et respect des règles de vie
- Amélioration du langage
- Difficulté d'apprentissage en graphisme, numération...

L'aide personnalisée a démarré le 5 octobre 2009.
Elle concerne 15 MS et 10 GS.

Base de données : « Base élèves 1^{er} degré »

C'est une base devenue obligatoire en septembre 2009. Il s'agit d'une application informatique qui permet le suivi des élèves via internet (par le directeur de l'école, l'inspecteur d'académie, l'inspecteur de la circonscription), sous surveillance de la CNIL et du ministère. Cette base ne comporte rien sur la nationalité, sur l'aspect médical et sur les notes.

Les parents ont la possibilité de vérifier les informations relatives à leurs enfants sachant qu'elles restent fidèles à celles de la fiche remplie en début d'année par les parents.

Point sur la grippe A H1N1

La présentation prévention et a été faite aux enfants des gestes à effectuer : lavage de main, éternuement dans un mouchoir ...

Il y a eu une sensibilisation du personnel et des parents.

Espaceparents.fr : Mesures d'hygiènes actuelles et futures (niveau 5b ou 6)

Pour l'instant aucune directive de la part de l'éducation nationale concernant de nouvelles mesures d'hygiène en cas de passage à ces niveaux.

Espaceparents.fr : Éviction des enfants présentant des symptômes grippaux

Les enfants présentant de symptômes grippaux peuvent revenir à l'école à la condition de présenter un certificat médical de non-contagion.

Si un élève est malade (fièvre+toux+courbatures), il est isolé dans une pièce. L'équipe enseignante appelle les parents et informe les autres élèves de la classe et les adultes. Elle informe également l'inspecteur national de la circonscription, la mairie et les familles.

S'il s'agit de cas groupés, le protocole est identique aux cas isolés et on informe en plus la DASS et les autres structures qui utilisent les locaux.

Une école qui ferme doit rester fermée 6 jours consécutifs et le personnel doit être confiné 7 jours consécutifs. Un nettoyage complet des locaux est effectué.

Possibilité de report du vendredi suivant l'ascension (14 mai 2010)

Une circulaire ministérielle autorise les écoles à faire le pont de l'ascension, mais cette journée devra être rattrapée. Au vu du peu de fréquentation sur ce pont, la directrice et les enseignantes proposent de permuter les journées du mercredi 12 mai et vendredi 14 mai 2010, donc de faire classe le mercredi et le centre de loisirs le vendredi. La demande sera faite en mairie mais ne l'assure pas avant concertation avec le centre de loisirs et les associations sportives et culturelles.

5. Action pédagogique et vie de l'école

Nouveaux horaires pour la sieste des petits

Les petits sont récupérés vers 13h00 / 13h15 pour se rendre à la sieste. Il y a une ATSEM dans chaque dortoir.

Nouvelle organisation des récréations

Le matin de 10h00 à 10h30 : les lundi et mardi, les enfants d'un groupe de bâtiment sont dans la cour de devant avec 2 maîtresses et les enfants de l'autre bâtiment sont dans la cour de derrière avec 2 autres maîtresses. Ils inversent les jeudi et vendredi.

L'après-midi de 15h00 à 15h30 : toutes les classes (sauf les petits à la sieste) sont devant avec 2 maîtresses (avec de temps en temps des jeux).

Des jeux extérieurs ont été achetés, tels que des ballons sauteurs, des balançoires « otarie » ...

En prévision : l'achat d'autres ballons sauteurs

Les enseignantes ont constaté moins de bagarres, moins de « bobos ».

Evocation par espaceparents.fr du problème de la place du dortoir et du bruit à ne pas faire lorsque les parents déposent leurs enfants à 13h20.

Chaque parent est responsable de son enfant et de son civisme en ne faisant pas de bruit dans l'enceinte de l'école. C'est ce qui est appliqué dans les heures d'écoles aux élèves et ils se doivent de respecter cette règle de vie et les autres enfants.

Présentation du volet 2009-2010 du projet de l'école en cours

C'est un dispositif qui définit les objectifs de mise en œuvre des programmes nationaux.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique pour 3 ans. Lorsqu'il est renouvelé, les idées sont soumises en conseil d'école.

Nous sommes en dernière année du projet.

Les axes pour 2009-2010 :

- Vivre ensemble la citoyenneté => rendre les enfants le plus autonomes possible sur les jeux de la cour.
- Communiquer => Enrichir le vocabulaire par la création d'un imagier dans chaque classe.
- Découvrir le monde => il s'agit du monde sonore : voir et entendre de vrais musiciens ; reconnaître les instruments visuellement et par le son.

Liaison GS/CP

Pour les GS apprentissage de la méthode des alphas pour avoir une continuité avec le CP.

Les enseignantes vont étudier la possibilité d'organiser des rencontres sportives en fin d'année, des mini réunions ou mini goûters, pourquoi pas un pique nique en commun avec les élèves du CP.

Atelier de lecture/bibliothèque pour les moyens

Il existe toujours l'association « lire et faire lire » qui prend en charge un groupe d'enfants de moyenne section depuis le 9 novembre 2009.

Deux groupes de moyens vont à la bibliothèque de Chevry tous les lundis.

Animations, spectacles et sorties

9 octobre 2009 : Salon des Beaux Arts

16 octobre 2009 : Spectacle « Bon appétit » à Brie Comte Robert

6 novembre 2009 : Spectacle Violoncelle, trompette, sorcière

27 novembre 2009 : Défilé des sorcières

11 décembre 2009 après midi : Spectacle de Noël offert par la mairie

17 décembre 2009 matin : Goûter de Noël à l'école

28 janvier 2010 : Fête de la galette

26 mars 2010 : Fête du livre

Bilan kermesse 2008/2009

Espaceparents.fr : Total, achat, communication aux parents

Recettes : 1967 euros

Dépenses : 446, 77 euros

Soit un solde positif de 1520,23 euros.

Cette somme a permis de commander pour la salle d'écoute, une table pour mettre des écouteurs ainsi qu'un appareil à écoute pour un montant de 600 euros.

Elle a également permis d'acheter des jeux pour la ludothèque pour un montant de 604 euros.

Ce qui reste est envisagé pour acheter des ballons sauteurs pour la cour et si possible des tapis de gym.

Bilan rapide pour la kermesse à venir : la directrice ne pense pas pouvoir reproduire la kermesse de l'année dernière étant donné l'organisation et le surplus de travail en fin d'année pour les enseignantes.

Proposition d'espaceparents.fr : pourquoi ne pas réunir les 2 écoles pour 1 seule kermesse ?

Cela a déjà été organisé il y a quelques années, bilan financier positif concernant les dépenses mais organisation compliquée...

6. Coopérative scolaire

Elle est gérée par les enseignants ; Elle est affiliée à l'OCCE ; Cette affiliation coûte 1,50 euros par élève et par enseignant.

Elle permet notamment d'avoir une couverture juridique.

Au 1^{er} Septembre 2009 la coopérative était bénéficiaire de 1196,16 euros.

Avec le versement des parents, elle s'élevait au 20 novembre 2009 à 3120,96 euros. Mme COUTZICOS en profite pour remercier la générosité des parents.

La répartition s'effectue en fonction du nombre de classe, ce qui représente approximativement 520 euros par classe.

La vente des photos a rapporté environ 900 euros.

La trésorerie de l'école est placée sous la responsabilité d'Isabelle secondée par Joëlle.

7. Travaux et aménagements demandés, prévus et réalisés

A l'école

La directrice a listé les travaux demandés à la mairie :

- Protection anti-pince doigts sur toutes les portes de l'école
- Fermetures des classes à clé (cause partagée avec le centre de loisirs)
- Achat de chaises adultes pour les enseignantes
- Refaire les peintures de certaines classes et reboucher certaines fissures
- Réparation des toilettes
- Liste de mobilier à renouveler par classe

Espaceparents.fr : Qu'est-il prévu pour que les enfants puissent se désaltérer (classe, récréation...) ?

Il y a des gobelets plastiques jetables ou lavables dans les classes.

Les enseignants demandent aux parents de ne plus mettre dans le sac des enfants de bouteille d'eau.

Espaceparents.fr : Pourrait-on envisager un aménagement des murets pour les rendre moins dangereux ?

Les murets étant utilisés de temps en temps par les maitresses pour faire de la motricité, il n'est pas envisagé de les supprimer. Nous avons suggéré qu'ils soient aménagés de façon à ne plus être dangereux. Ces travaux seront demandés par Laurence Coutzicos.

Restauration scolaire

Cette année, il n'y a plus qu'un seul service de cantine de 11h30 à 12h30, contre 2 l'année dernière. Les enfants sont répartis dans les deux salles (45 d'un côté et 50/55 de l'autre).

Il y a 8 personnes pour les surveiller : 5 ATSEM et 3 animateurs

A 12h30 tous les enfants restent sous la surveillance de 6 adultes et jouent dans la cour ou bien font des activités avec les ATSEM.

Effectifs : 5 ATSEM + 3 intervenants. Outre le fait qu'il y a plus de personnes pour s'occuper des enfants, ce nouvel aménagement a permis aux PS de pouvoir se rendre plutôt à la sieste (13h/13h15 au lieu de 13h45). Le thème de la pause méridienne cette année est le passé.

Espaceparents.fr : Pourrait-on envisager la mise en place de mesures pouvant atténuer le bruit ?

Réponse mairie : cela a déjà été fait dans la petite salle Madeleine ENAT avec la pose de panneaux anti-bruits et confirmation par l'ATSEM, Annie qu'à terme, cela n'a pas changé grand-chose. Il n'est pas envisagé d'aménagement dans l'autre salle.

Espaceparents.fr : La mairie, peut-elle acheter des tables et des chaises adaptées à la taille des MS/GS ?

Réponse mairie : c'est en « projet » Cela a été mis au prochain budget. Mais aucune date ou délai n'a pu être communiqué à la demande d'espaceparents.fr

8. Sécurité aux abords de l'école

Présentation du groupe de travail qui s'est constitué récemment

Présentation par Géraldine VOLLET et Laurence COUTZICOS

Bilan de la première réunion avec le maire

Présentation par Géraldine VOLLET et Laurence COUTZICOS

Décisions prises par la municipalité suite à cette réunion

Géraldine VOLLET a demandé au représentant de la mairie (Madame Paulin) ce qu'il en était du dossier. Malheureusement, le point sur la sécurité n'a pu donner lieu à des réponses en l'absence de Mme NARCE et des personnes responsables du dossier sécurité en mairie. Et aucune information sur le sujet n'avait été transmise à Mme PAULIN.

Intervention de Mme Labarre qui précise que la municipalité ne pourra, de toute façon, pas mettre en place toute les exigences de l'association Espaceparents.

Géraldine VOLLET précise que cela n'est absolument pas la demande de l'association. Le but étant de lister avec un groupe de travail un maximum d'action et/ou d'axes de progrès possibles, qui seraient examinés par la suite avec la municipalité.

Les délais entre le 9 octobre (date de la dernière réunion avec le maire sur le sujet de la sécurité) et le 20 novembre 2009 ne semblent pas déraisonnables à Laurence COUTZICOS pour obtenir de la municipalité un début de réponse.

La mairie nous informe une nouvelle fois que la mise en place de personnel pour faire traverser nos enfants devant les écoles, est difficilement envisageable car dans le passé les personnes se sont faites agressées. Nous signalons que dans la plupart des villes il y a du personnel qui fait traverser les élèves, et nous ne comprenons pas pourquoi à Chevy cela n'est pas possible et que la récurrence avec un bilan positif est toujours possible.

Espaceparents.fr : Pourquoi notre demande de mise en place d'un panneau à l'entrée du chantier n'a-t-elle toujours pas abouti ?

Intervention de Mr HUET (indépendants) et des parents d'élèves indépendants qui font observer que la mise en place d'un tel panneau coûterait environ 10.000 euros. Ce à quoi Géraldine VOLLET a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un panneau de circulation routière mais simplement d'un panneau que les entrepreneurs déplacent d'un chantier à l'autre (donc pas d'investissement particulier à priori). Nous ne comprenons pas que suite à la réunion du 9/10, ce panneau ne soit toujours pas mis en place.

Nous en profitons pour remettre à la mairie une photo d'un camion du chantier pris le jour même en photo en stationnement dangereux devant une chicane, en signalant que c'est malheureusement loin d'être la première fois.

Espaceparents.fr : Pourquoi le mot dans les carnets de correspondance concernant la sécurité aux abords des écoles (que nous avons mis en place avec la mairie et les directrices) n'a-t-il pas pu être signé par les indépendants ?

Réponse mairie : étant donné qu'il ne s'agit pas d'une association, juridiquement, il n'était pas possible de leur faire signer le document destiné à l'ensemble des parents.